FRANCEPOWER

L'énergie facile !

147 bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél (33) 03 28 50 92 30

Fax (33) 03 28 50 92 31

Email : francepower@francepower.fr

Site : www.francepower.fr

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

CE

GROUPES ÉLECTROGENES

LONCIN

FP 3000 LC

FP 4000 LC

FP 5000 LC

FP 7000 LC

Notice Originale

En Français

Kawasaki MAGURA LONCIN

Notice d'Utilisation

Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel et de respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien de votre groupe électrogène.
Ces instructions contiennent des directives de fonctionnement importantes au plan de la sécurité.

DECLARATION DE CONFORMITE

CE

Je soussigné FRANCEPOWER SARL, 147 BIS RUE DE MERVILLE - 59190 HAZEBROUCK – France ATTESTE QUE

LE GROUPE ELECTROGENE

EST CONFORME AUX CONDITIONS ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE VISEES DANS LES DIRECTIVES 2006/42/CE, 2004/108/CE, 2006/95/CE et 2000/14/CE

ET DANS LA NORME NF EN 12601 :2011.

Fait à HAZEBROUCK

Le 26 Septembre 2012

Dominique LAMBIN

Gérant

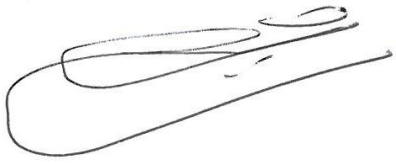

Préface

Merci d’avoir acheté ce groupe électrogène de notre gamme FRANCEPOWER

Ce manuel vous donne les instructions de fonctionnement et de maintenance du FP 3000 LC, FP 4000 LC, FP 5000 LC et FP 7000 LC. Le contenu de ce manuel correspond aux caractéristiques du produit le plus récent. L’entreprise se réserve le droit de modifier ce manuel, sans avoir à en notifier les utilisateurs ni engager sa responsabilité.

Toute reproduction est interdite, sauf accord écrit.

Le manuel est considéré comme un élément permanent du générateur et doit donc être conservé avec la machine en cas de transfert.

Tant que vous respectez les instructions du manuel, votre groupe électrogène FRANCEPOWER fonctionnera en toute sécurité et restera fiable. Assurez-vous de bien lire et comprendre le mode d’emploi complet avant d’utiliser l’appareil, car une mauvaise exploitation pourrait causer des blessures et des dégâts matériels.

Les différents types de générateurs pourront présenter des différences au niveau des instructions.

Sommaire

1. Pictogrammes – Autocollants
2. Consignes et règles de sécurité
3. Description
4. Préparation avant mise en service
5. Utilisation
6. Branchements électriques
7. Protections
8. Entretien périodique
9. Méthodes d’entretien
10. Entreposage
11. Identification et réparation des pannes
12. Caractéristiques Techniques
13. Déclaration sur le bruit aérien
14. Garantie

1. Pictogrammes – Autocollants présents sur les groupes

1.1 Pictogrammes - Autocollants

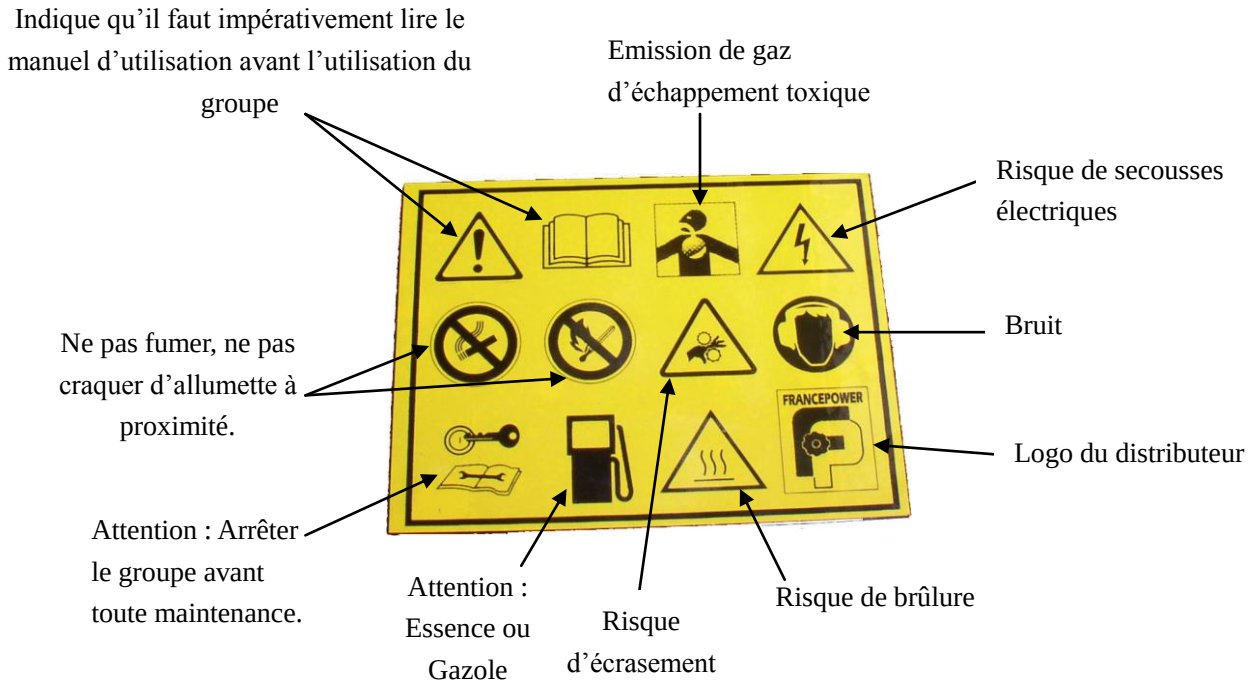
Indique qu'il faut impérativement lire le manuel d'utilisation avant l'utilisation du groupe
Emission de gaz d'échappement toxique
Risque de secousses électriques
Ne pas fumer, ne pas craquer d'allumette à proximité.
Bruit
FRANCEPOWER
Logo du distributeur
Attention : Arrêter le groupe avant toute maintenance.
Attention : Essence ou Gazole
Risque d'écrasement
Risque de brûlure

Indique que le produit ne doit pas être jeté dans la poubelle, c'est soit un produit dangereux ou un D3E (déchet d'équipement électrique, électronique) qui doit être collecté et traité de façon spécifique
.

Indique qu'il faut impérativement lire le manuel d'utilisation avant l'utilisation du groupe.

Indique qu'il y a un risque de brûlure.

Indique qu'il y a des émissions de gaz d'échappement toxique et qu'il ne faut pas utiliser la machine dans un espace clos ou mal ventilé.

Indique que le carburant est un produit inflammable.

Signifie que les machines sont aux Normes CE

Autocollant de marque FRANCEPOWER

Indique le modèle de la machine

Autocollant de marque LONCIN

indique le nombre de décibels de la machine

indique le niveau d'huile à respecter.

indique la position du volet de starter de démarrage à froid.

Indique un rappel concernant le niveau de la jauge d'huile

ATTENTION
Gaz d'échappement contiennent du monoxide de carbone (CO). Ne jamais utiliser dans un local fermé sans ventilation.

Rappelle qu'il faut l'utiliser dans un endroit bien ventilé.

Rappelle l'entretien du filtre à air.

Rappelle une règle de sécurité pour le remplissage du réservoir à carburant.

Prise de Terre

1.2 Les plaques d'identification

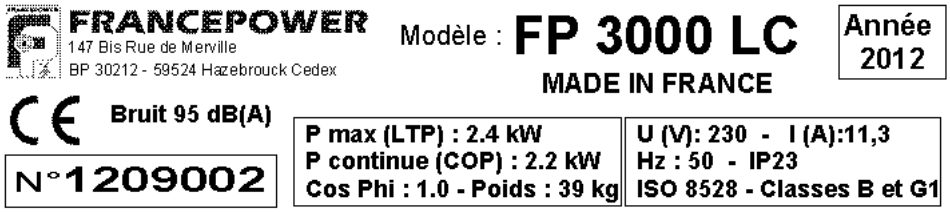
FRANCEPOWER
147 Bis Rue de Merville
BP 30212 - 59524 Hazebrouck Cedex
Modèle : FP 3000 LC
MADE IN FRANCE
Année 2012
CE
Bruit 95 dB(A)
N°1209002
P max (LTP) : 2.4 kW
P continue (COP) : 2.2 kW
Cos Phi : 1.0 - Poids : 39 kg
U (V): 230 - I (A):11,3
Hz : 50 - IP23
ISO 8528 - Classes B et G1

Exemple de plaque d'identification avec :

- Nom et Adresse du distributeur
- CE
- N° Série
- Modèle
- Année de fabrication
- Poids
- Puissance
- Voltage/Ampérage
- Bruit

Exemple de plaque d'identification (gravé dans le moteur) du moteur avec :

- Code moteur
- N° de série du moteur
- Un autocollant reprenant le N° de Série.

Exemple de plaque d'identification de l'alternateur avec :

- Type alternateur
- CE
- Logo du fabricant
- KVA

- Voltage/Ampérage
- Rpm
- Hertz
- N° de série de l'alternateur.

2. Consignes et Règles de Sécurité

2.1 Avertissements

Plusieurs Avertissements sont présents dans cette notice.

Ce symbole signale un danger imminent pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non respect de cette consigne peut entrainer des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées

Ce symbole attire l'attention sur les risques encourus pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non respect de cette consigne peut entrainer des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

Ce symbole indique une situation dangereuse le cas échéant. En cas de non respect de la consigne correspondante, les risques encourus peuvent être des blessures légères sur les personnes exposées ou la détérioration de toute autre chose.

2.2 Conseils généraux

Une des règles primordiales de sécurité est le respect de la périodicité d'entretien (voir le tableau d'entretien). N'essayez jamais d'effectuer des réparations ou des opérations d'entretien s'il vous manque l'expérience et/ou l'outillage requis.
A la réception de votre groupe électrogène, vérifier le bon état du matériel et la totalité de votre commande. La manutention d'un groupe électrogène s'effectue par deux personnes sans brutalité et sans à-coups en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.
En option : Un kit chariot 2 roues est proposé.

Il est nécessaire, avant toute utilisation, de savoir comment arrêter le groupe immédiatement et de comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser le groupe sans leur avoir auparavant donné les instructions nécessaires.

Ne jamais laisser un enfant ou un curieux toucher le groupe électrogène, même à l'arrêt.
Eviter de faire fonctionner le groupe en présence d'animaux (énervement, peurs …)
Ne jamais démarrer le moteur sans filtre à air ou sans échappement.
Ne jamais intervertir les bornes positives et négatives des batteries (si le groupe en est équipé) en les montants. Une inversion peut entrainer de graves dégâts sur l'équipement électrique.
Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après l'arrêt (attendre que le moteur soit froid).
Ne jamais enduire d'huile le groupe dans le but de le protéger de l'attaque de la corrosion. Certaines huiles de conservation sont inflammables. De plus, certaines sont dangereuses à inhaler.
Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des groupes électrogènes.

2.3 Précaution contre l'électrocution

Les groupes électrogènes débitent, lors de leur utilisation, du courant électrique. Raccorder le groupe à la terre à chaque utilisation afin de vous garantir d'une électrocution. Attention : Négliger de telles procédures peut être fatal (voir paragraphe 4.3).
L'équipement des appareils branchés doivent posséder des câbles et des fiches de connexion sans défaut.

Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
Ne jamais manipuler un groupe les mains ou les pieds humides.
Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé.
Toujours maintenir les câbles électriques ainsi que les connexions en bon état.
Ne pas utiliser du matériel en mauvais état qui peut provoquer des électrocutions ou des dommages à l'équipement.
Prévoir un dispositif de protection différentielle entre le groupe et l'appareillage si la longueur du/des câbles d'utilisation est supérieure à 1 mètre.
Utiliser des câbles souples et résistants, à gaine caoutchouc, conforme à la norme CEI 245-4 ou des câbles équivalents.
Ne pas connecter le groupe à d'autres sources de puissance, comme le réseau de distribution public.
Dans les cas particuliers où la connexion de réserve aux réseaux électriques existants est prévue, elle doit être réalisée uniquement par un électricien qualifié, qui doit prendre en considération les différences de fonctionnement de l'équipement, suivant que l'on utilise le réseau de distribution public ou le groupe électrogène.
La protection contre les chocs électriques est effectuée par des disjoncteurs spécialement prévus pour le groupe. Si ces derniers doivent être remplacés, ils doivent l'être par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

2.4 Précautions contre l'incendie

Eloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, …) lors du fonctionnement du groupe.

Le groupe ne doit pas fonctionner dans des milieux contenant des produits explosifs, tous les composants n'étant pas blindés, des étincelles risquent de se produire.

Ne jamais recouvrir le groupe d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur refroidisse).

Ne pas utiliser le groupe dans des sites ou le risque d'incendie est élevé (tous lieux ayant des produits inflammables : raffinerie, station service …)

2.5 Précautions contre les gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent une matière très toxique : l'oxyde de carbone. Cette matière peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire.

Pour cette raison, utilisez toujours votre groupe dans un endroit bien ventilé ou les gaz ne pourront pas s'accumuler

Une bonne ventilation est nécessaire pour la bonne marche de votre groupe. Sans celle-ci, le moteur fonctionnerait très vite à une température excessive qui pourrait entrainer des accidents ou des dommages au matériel et aux biens environnants.
Toutefois, si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, il faut prévoir une ventilation appropriée de telle manière que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés.
Il est impératif d'évacuer les gaz d'échappement à l'extérieur.
Ne pas utiliser le groupe dans des habitations, dans des milieux clos ou peu ventilés (tunnel, réservoir, puits..), à moins qu'il ne s'agisse d'endroits destinés exclusivement au groupe électrogène.

2.6 Pleins de carburant

Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives.
Il est interdit de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir.
Le remplissage doit s'effectuer moteur à l'arrêt.
Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.

Positionner toujours le groupe électrogène sur un sol nivelé, plat et horizontal afin d'éviter que le carburant du réservoir ne se déverse sur le moteur.
Le stockage et la manipulation des produits pétroliers seront faits conformément à la loi.
Fermer le robinet à carburant (si équipé) lors de chaque remplissage.
Remplir le réservoir à l'aide d'un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser le carburant, puis revisser le bouchon sur le réservoir à carburant à l'issue de l'opération de remplissage.
Ne jamais faire d'appoint en carburant lorsque le groupe est en fonctionnement ou encore chaud.
Eviter de faire fonctionner le groupe en cas de perte de carburant ou de risque d'explosion.
En cas d'ingestion ou d'inhalation de carburant, ou en cas de contact avec les yeux, s'adresser immédiatement à un médecin.
Si du carburant coule accidentellement sur la peau ou sur les vêtements, laver immédiatement la partie concernée à l'eau et au savon, et changer de vêtements.

2.7 Précautions contre les brûlures

Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d'échappement pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou juste après son arrêt.

L'huile chaude entraine des brûlures, il faut donc éviter le contact avec la peau.
S'assurer que le système n'est plus sous pression avant toute intervention.
Ne jamais démarrer ni ne faire tourner le moteur avec le bouchon de remplissage d'huile enlevé, il y a risque de rejet d'huile.
Ne pas provoquer d'étincelles lorsque la bougie est démontée.
Ne pas utiliser le groupe lorsque les coffres ou les panneaux sont ouverts ou démontés.
S'assurer que le groupe se trouve à au moins 1 mètre de toute structure ou d'autres équipements afin d'éviter la surchauffe éventuelle du moteur.
Ne pas nettoyer la machine à l'eau.

2.8 Précautions d'utilisation des batteries (si équipé)

Ne jamais placer la batterie à proximité d'une flamme ou d'un feu.
N'utiliser que des outils isolés
Ne jamais utiliser d'acide sulfurique ou d'eau acidifiée pour refaire le niveau d'électrolyte.

2.9 Précautions contre le bruit

Le bruit provoque des dommages à l'ouïe, en fonction de son niveau et du temps d'exposition.

Ne jamais faire fonctionner la machine sans le silencieux d'échappement ou sans les panneaux d'insonorisation.
Pendant l'utilisation, respecter les réglementations relatives à la limite du bruit admise.
Toujours installer le groupe dans un endroit isolé.

2.10 Protection de l'environnement

Ne jamais vidanger ou jeter l'huile-moteur sur le sol, mais dans un récipient prévu à cet effet.
Faire en sorte d'éviter, lorsque cela est possible, la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions, le volume s'en trouverait amplifié.
Si le silencieux d'échappement de votre groupe n'est pas équipé d'un pare étincelles et doit être utilisé dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux non cultivés, faire très attention et veillez à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie (débroussailler une zone assez large à l'endroit où vous prévoyez de placer votre groupe).

2.11 Danger des pièces tournantes

Ne jamais s'approcher d'une pièce tournante en fonctionnement avec vêtements flottants ou des cheveux longs sans filet de protection sur la tête.
Ne pas tenter d'arrêter, de ralentir ou de bloquer une pièce tournante en fonctionnement.
Ne jamais approcher les mains et/ou outils des pièces en rotation (poulie de lanceur de démarrage (si équipé)) au cas où le moteur repartirait en sens inverse. Ceci pouvant provoquer des blessures.

2.12 Capacité du groupe électrogène (surcharge)

Ne jamais excéder la capacité (en Ampères et/ou en Watts) de la puissance nominale du groupe électrogène lors d'un fonctionnement en service continu.
Avant de connecter et de faire fonctionner le groupe, calculer la puissance électrique demandée par les appareillages électriques (exprimée en Watts). Cette puissance électrique est généralement indiquée sur la plaque de constructeur des ampoules, des appareils électriques, des moteurs … Le total de toutes les puissances des appareils utilisés ne devra pas excéder en même temps la puissance nominale du groupe.

3. Description

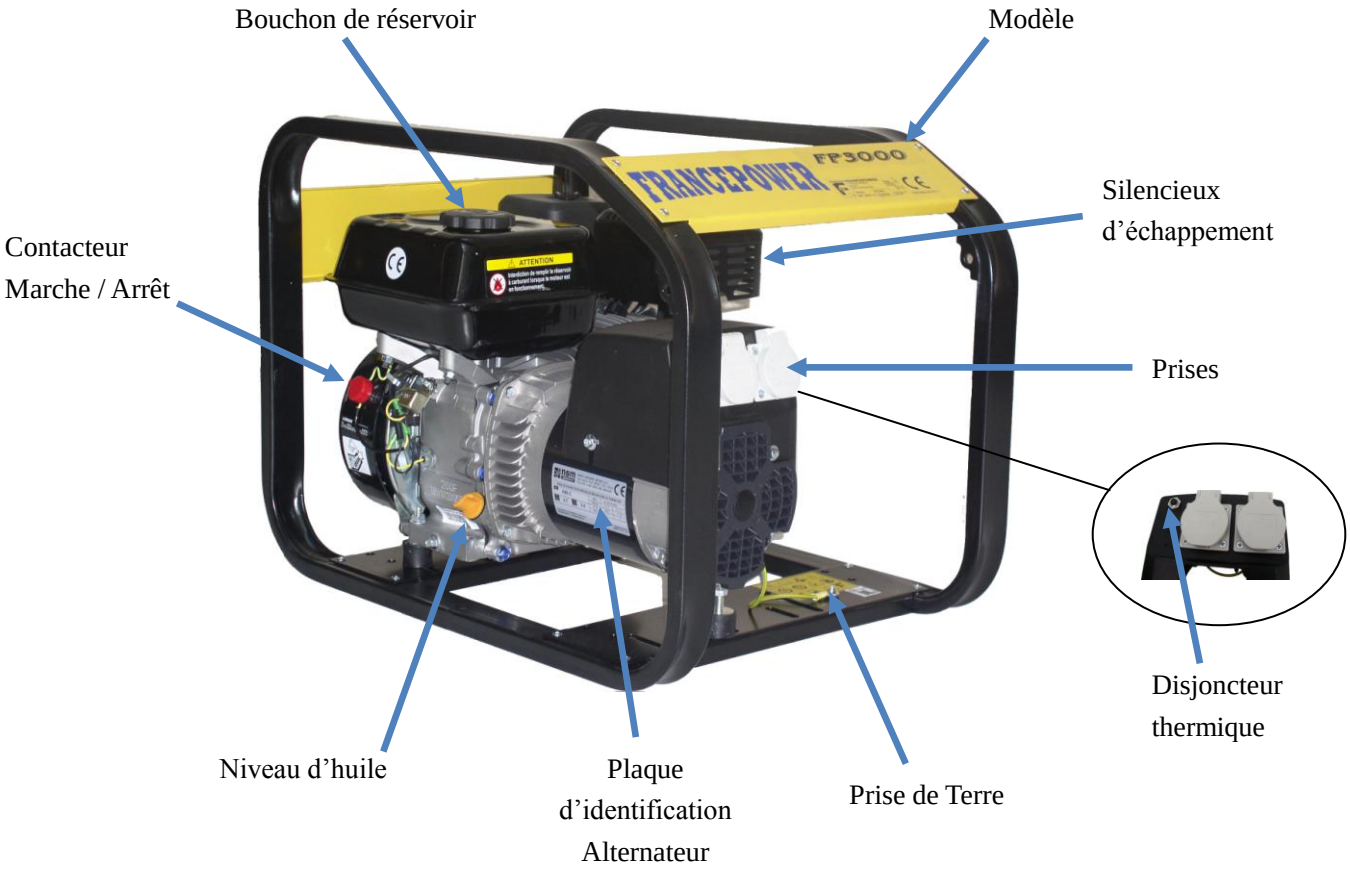

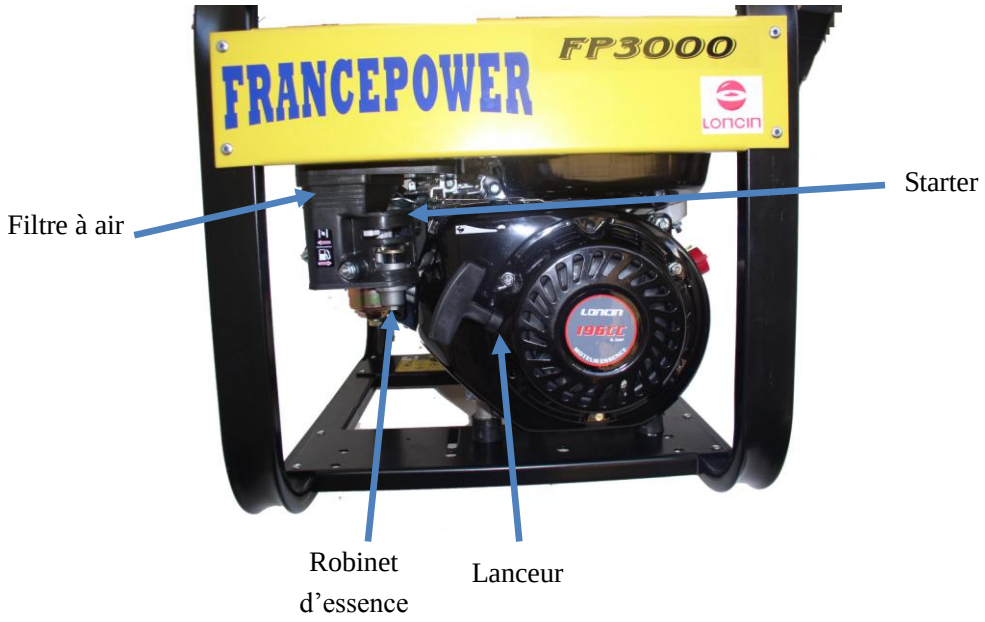

4. Préparation avant mise en service

4.1 Vérification du niveau d'huile

Vérifier avant chaque démarrage le niveau d'huile moteur.

La vérification, comme l'appoint d'huile, se fera le groupe posé sur une surface horizontale.

- ✓ Dévisser et retire le bouchon de remplissage d'huile et essuyer la jauge de niveau puis introduire la jauge dans le col de remplissage sans la visser.

- ✓ Retirer la jauge et vérifier visuellement le niveau d'huile

H = Niveau Maximum, bouchon posé non vissé
L = Niveau Minimum

- ✓ Si un appoint est nécessaire, faire l'appoint jusqu'au haut de la tubulure de remplissage avec de l'huile neuve et homologuée. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre.
- ✓ Remettre en place le bouchon de remplissage d'huile puis le visser.

Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant.
Faire le plein dans un endroit aéré.
Ne pas fumer ou approcher de flammes vives ou d'étincelles près du lieu où le plein est effectué et près du lieu de stockage du carburant.
N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau.
Ne pas trop remplir le réservoir (pas de carburant dans le col de remplissage).
Après avoir fait le plein, vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé.
Faire attention à ne pas renverser de carburant pendant le remplissage du réservoir.
Avant de mettre le groupe ne marche, et si du carburant a été renversé, s'assurer que celui-ci a séché et que les vapeurs sont dissipées.

Vérifier le niveau de carburant et faire le plein si nécessaire jusqu'au niveau maximum.

Bouchon de réservoir

4.3 Mise à la terre du Groupe

Le Groupe Electrogène est prédisposé pour le branchement des masses à la terre. Une vis spéciale marquée par le symbole ⏚ permet de relier toutes les parties métalliques du groupe électrogène à un déperditeur de terre. Si un conducteur ou électrode de terre n'est pas disponible, la connexion destinée à la mise à la Terre doit être reliée à la borne de mise à Terre de l'outillage ou de l'appareil électrique utilisé. Cette mise à la terre dissipe par ailleurs l'électricité statique engendrée par les machines électriques.

4.4 Emplacement d'utilisation

Placer le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale et suffisamment résistante pour que le groupe ne s'enfonce pas (l'inclinaison du groupe dans chaque sens, ne doit pas dépasser 10°).
Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries et prévoir le ravitaillement en huile et carburant à proximité du lien d'utilisation du groupe, tout en respectant une certaine distance de sécurité.

4.5 Vérification du niveau d'huile

S'assurer que le niveau d'huile du moteur soit compris entre le niveau maximum et le niveau minimum.
Si nécessaire, ajouter de l'huile.
Pour les moteurs qui n'ont pas de jauge de niveau d'huile, le niveau maximum est à ras bord.
Pour le type d'huile à utiliser et les quantités conseillées, suivre attentivement les indications fournies par le manuel d'utilisation du moteur.
Tous les groupes sont livrés sans huile dans le moteur, il est par conséquent nécessaire de remplir le carter moteur d'huile.
Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de mettre le moteur en marche.

4.6 Vérification de la batterie

Utiliser des gants et des lunettes de protection pour manipuler la batterie.
L'électrolyte contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des brûlures.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements, rincer abondamment à l'eau, en cas d'indigestion, contacter immédiatement un médecin.
TOUJOURS relier en 1er lieu la borne positive (+) puis la borne négative (-).

Contrôler périodiquement que le niveau de l'électrolyte soit au dessus du niveau minimum conseillé. Si nécessaire, ajouter de l'eau distillée.
La batterie, quand elle est fournie, est livrée sans avoir été préalablement activée ; la faire activer par un professionnel (ex : électricien auto) avant de l'installer.
Démonter la batterie du groupe en débranchant les pôles avant d'effectuer toute opération (activation ou remplissage) de la batterie.

Activation : remplir la batterie avec de l'acide sulfurique de densité prescrite par le fabricant (habituellement 1.27kg/l) jusqu'au niveau indiqué (environ 10-15mm au dessus des plaques, température au dessus des 15°C).
Attendre au moins 30min avant l'installation à bord.
Durant les périodes de froid ou si le stockage est supérieur à 6 mois, avant de charger la batterie, la laisser « reposer » et refroidir 3/4h.

Méthode de charge conseillée : charger la batterie avec du courant en ampère de 1/10 de la capacité de la batterie, jusqu'à l'obtention sous charge d'une tension de 16 V (par ex : batterie sur 50Ah à 5A). Après ce traitement, la batterie au repos et à température ambiante aura une tension comprise entre 12.7 et 12.9 V aux bornes.
Mais attention, dans le cas de stockage supérieur à 6 mois, il peut se produire sur les plaques, des sulfatations irréversibles entrainant une réduction des prestations et de la durée de la batterie.

ATTENTION
Ne pas activer ou remplir la batterie à bord de la machine.
D'éventuelles fuites d'acide peuvent corroder et endommager des composants importants du groupe.
Durant le fonctionnement, ainsi qu'au repos, maintenir le groupe à plat.
L'inclinaison maximum tolérée par la batterie est de 30° sur les 4 côtés.
FRANCEPOWER décline toute responsabilité pour les dégâts produits au groupe à cause de fuite d'acide

5. Utilisation du groupe FRANCEPOWER

Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène sans filtre à air.
Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène si le capotage n'est pas en place.
Ne jamais enlever le capotage si le groupe électrogène est en fonctionnement.

5.1 Mise en marche

Vérifier que le câble de terre soit bien raccordé à la vis (Voir point 4.3)

Mettre le Contacteur sur la position « ON »
Ouvrir le robinet d'essence sur position « ON » (levier en bas)
Mettre le starter sur la position « OFF ».

Contacteur position ON

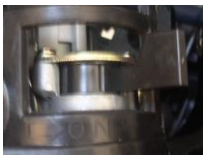

Robinet d'essence sur ON

Starter position OFF

5.1.1 Mise en marche manuelle

Saisir la poignée du lanceur puis tirer lentement celle-ci jusqu'à sentir une certaine résistance, puis faire revenir lentement la poignée contre le lanceur. Ressaisir la poignée du lanceur puis tirer fortement et rapidement sur la poignée (à 2 mains si nécessaire).

Le moteur démarre. Faire revenir lentement à la main la poignée du lanceur contre le lanceur.
Lorsque le moteur a démarré, ramener graduellement la tirette du starter vers sa position initiale (ouverte).

Faire attention à ne pas faire de « faux mouvements » afin d'éviter tous dommages physiques (ex : déchirement musculaire)

5.2 Fonctionnement

5.2.1 Courant alternatif

Lorsque le groupe a stabilisé sa vitesse (environ 3min.) :

- Brancher la ou les prises mâles dans la ou les prises femelles du groupe.

5.2.2 Courant continu

Le courant continu 12 V est seulement destiné à charger les batteries d'automobile.

Le groupe électrogène doit être arrêté avant le branchement des câbles électriques.
Ne pas tenter de démarrer un moteur d'automobile si le groupe électrogène est connecté à la batterie.

1- Brancher les câbles aux bornes de la batterie puis à la prise de courant continu du groupe électrogène en respectant les polarités (le + du groupe sur le + de la batterie et le – du groupe sur le – de la batterie).
2- Démarrer le groupe électrogène pour charger la batterie.

NB : Il est possible d'utiliser en même temps la production de courant alternatif et de courant continu. Toutefois, dans ce cas, les performances vont décroître et la consommation de carburant va croître.

5.4 Arrêt

Avant l'arrêt, débrancher tous les appareils électriques.
En particulier dans le cas d'une machine insonorisée, il est important de la laisser fonctionner quelques minutes sans charge avant d'éteindre le moteur.
Après l'arrêt du groupe, le moteur même éteint continue à dégager de la chaleur.
La ventilation appropriée du groupe doit être assurée après l'arrêt.
Pour arrêter le groupe d'une façon urgente, placer le contacteur de marche/arrêt sur arrêt.

1- Débrancher les prises pour laisser le moteur tourner à vide pendant 1 à 2 minutes.
2- Placer le contacteur de marche/arrêt sur « ARRET », le groupe s'arrête.

6. Branchements électriques et Utilisation

6.1 Branchement à la terre

A l'aide d'un câble d'une section minimum de 6mm2, reliez la borne PE à un déperditeur assurant une résistance de terre égale ou inférieure à 100 Ohm avec les exceptions prévues au paragraphe « Protection contre les secousses électriques dues à un défaut d'isolement ».

6.2 Appareils utilisateurs

Ne brancher les appareils utilisateurs que 3 ou 4 minutes après le démarrage afin de permettre au moteur de chauffer suffisamment. Introduire la fiche dans une prise de courant.
Vérifier si le voltmètre affiche une valeur de tension correcte.
Mettre en fonctionnement l'appareil électrique.
Si l'interrupteur de protection se déclenche, réduire la charge de façon à la ramener au dessous du seuil de la limite de puissance maximale admise pour le groupe. Les installations électriques d'habitation ou de chantier doivent être reliées au groupe par un personnel expert et le branchement doit être effectué selon les règles.

S'assurer que la charge électrique ne dépasse pas la puissance nominale du groupe. Les valeurs de puissance nominale sont indiquées dans le manuel technique et sont garanties selon la classe de qualité A ou B lorsque le moteur est rodé. Elles doivent être réduites de 1 % tous les 100m d'altitude, de 2% tous les 5°C au dessus de 20 °C et de 10 % pour une utilisation continue à une charge constante. S'assurer que la charge électrique ne dépasse pas la portée de courant nominal de la prise ou du câble relatif. Ne jamais relier le groupe directement au réseau électrique (le réseau ne peut être relié qu'au tableau lors d'une opération automatique effectuée par un personnel qualifié).

6.3 Charge-batterie

Mettre le moteur en marche et attendre quelques minutes. Retirer les bouchons de la batterie à recharger et contrôler que le niveau de l'électrolyte soit correct. Relier la borne positive (+) à la borne ROUGE (+12V) et la borne négative (-) à la borne NOIRE. Ne jamais inverser les branchements. Pour effectuer les branchements à la batterie, utiliser des câbles ayant une section appropriée (au moins 2 mm²).

Ne pas fumer et ne pas approche de flammes ou d'étincelles pendant le chargement.
Pendant le chargement, une production d'hydrogène a lieu. L'hydrogène est très explosif.
Veiller à ce que la batterie reste éloignée des gaz d'échappement.
Utiliser des gants et des lunettes de protection pour manipuler la batterie car l'électrolyte contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des brûlures. En cas de contact avec la peau ou avec les vêtements, rincer abondamment à l'eau. En cas d'ingestion, contacter immédiatement un médecin.
Veiller à ce que les enfants restent éloignés de la batterie et du groupe.

6.4 Protection contre les secousses électriques dues à un défaut d'isolement.

Afin d'éviter les risques de secousses électriques, toutes les installations électriques doivent obligatoirement disposer d'un système de protection contre tout défaut éventuel de l'isolement.
Tous nos groupes sont construits dans le respect des Normes, selon l'un des systèmes suivants :

1- Système IT (neutre isolé par masse) avec des niveaux de tension limités en cas de panne
2- Système IT (neutre isolé par masse) avec dispositif de contrôle d'isolement intervenant sur l'arrêt moteur.
3- Système TN (neutre relié à la masse par une résistance) avec interrupteur différentiel ayant une sensibilité de 30mA.
4- Système TT (neutre relié à la masse) avec interrupteur différentiel ayant une sensibilité de 30mA.

7. Protections (si équipé)

7.1 Sécurité d'huile

Cette sécurité a été conçue pour prévenir tout endommagement du moteur à cause d'un manque d'huile dans le carter moteur.
Elle arrête automatiquement le moteur.
Si le moteur s'arrête et de redémarre pas, vérifier le niveau d'huile moteur avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

7.2 Disjoncteur

Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques.
D'éventuelles surcharges et/ou court-circuit font interrompre la distribution d'énergie électrique.

8. Entretien périodique

8.1 Rappel d'utilité

Si le groupe est destiné à un service d'urgence, faites le fonctionner régulièrement tous les 8/10 jours pendant quelques minutes pour le tenir toujours prêt à fonctionner.
Un entretien régulier est essentiel pour obtenir les meilleures performances, un fonctionnement sûr et une plus grande durabilité du groupe.
La fréquence de l'entretien et les opérations à effectuer sont décrites dans le programme d'entretien

8.2 Précautions

Avant d'effectuer une opération quelconque d'entretien, prendre toutes les précautions permettant d'éviter des mises en marche non désirées : déconnecter la batterie, retirer le capuchon de la bougie, retirer la clé du tableau.
N'effectuer de modifications sur aucun des organes du groupe ni sur son installation électrique.
En principe, ne pas effectuer d'opération d'entretien lorsque le moteur est allumé.
Pendant les opérations d'entretien, faire attention aux parties en mouvement (ex : poulies, ventilateurs) et aux parties sujettes aux températures élevées (ex : pots d'échappement, bloc moteur, liquides de refroidissement et de lubrification).

8.3 Tableau d'entretien

		A chaque utilisation	1er Mois ou 10 Premières Heures	3 Mois ou 25 H	6 Mois ou 50 H	1 An ou 100 H	2 Ans ou 300 H
Huile moteur	Vérifier le niveau	●					
	Renouveler		●		●		
Filtre à air	Vérifier	●					
	Nettoyer			● (1)			
Bougie d'allumage	Vérifier - Nettoyer					●	
	Remplacer						●
Nettoyage du Groupe					●		
Soupapes (2)	Vérifier – Régler	Une fois par an					
Filtre carburant (2)	Nettoyer	Une fois par an					
Alternateur	Vérifier	Toutes les 500 H l'état d'usure des balais					
Moteur	Indication dans le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur						
Circuit de refroidissement	Vérifier	●					

(1) Plus fréquemment si les conditions d'utilisation sont sévères.
(2) Ces opérations doivent être confiées à un de nos agents.

9. Méthode d'entretien

Avant toute opération de maintenance, déposer la grille de protection des pièces chaudes.
Procéder à la réparation ou l'entretien du moteur.
Lors du remontage, ne pas omettre de remonter la grille de protection des pièces chaudes (échappement …) en utilisant les vis ainsi que les clips restés positionnés sur les cadres.

Arrêter le moteur avant d'effectuer toute opération d'entretien.
Pour prévenir tout démarrage accidentel, couper le contact du moteur et déconnecter le ou les capuchon(s) de la ou des bougies d'allumage.
N'utiliser que des pièces d'origine ou leur équivalent.
L'utilisation de pièces de rechange de qualité non équivalente peut entraîner une détérioration du groupe électrogène.

9.1 Nettoyage du filtre à air

Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air, un incendie ou une explosion peut en résulter

1- Déposer le couvercle de filtre à air puis retirer le filtre. Vérifier attentivement si le filtre n'est pas déchiré ou troué, le remplacer s'il est endommagé.

2- Laver l'élément en mousse avec un détergent ménager dilué dans de l'eau tiède. Laisser sécher complètement. Souffler à l'air comprimé.

3- Réinstaller le filtre à air et le couvercle dans l'ordre inverse du démontage. Serrer correctement les vis.

9.2 Renouvellement de l'huile moteur

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore chaud afin d'assurer une vidange rapide et complète.

1- Déposer le bouchon de remplissage d'huile et le bouchon de vidange et vidanger l'huile dans un bidon approprié.

2- A l'issue, remettre et resserrer à fond le bouchon de vidange puis faire le plein jusqu'à la limite supérieure de la jauge de niveau avec de l'huile recommandé.
3- Vérifier l'absence de fuite
4- Refermer les capotages.

Ne pas jeter l'huile usée n'importe où. L'huile est un produit toxique – Ne pas inhaler les vapeurs d'huile risque d'intoxication. Nous conseillons de faire réaliser la vidange d'huile par des ateliers mécaniques agréés qui seront également à même d'assurer l'élimination correcte de l'huile usée. Remonter le bouchon de vidange et remettre de l'huile dans le moteur en utilisant le type et la quantité indiqués dans le livret annexé, relatif à l'utilisation et à l'entretien du moteur.

9.3 Contrôle de la bougie d'allumage

1- Déposer le capotage d'accès à la bougie puis le capuchon de la bougie d'allumage et utiliser une clé à bougie pour déposer la bougie d'allumage.

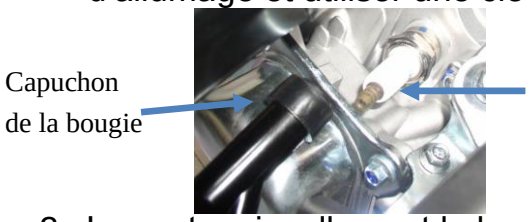

2- Inspecter visuellement la bougie d'allumage et la jeter si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation nettoyer la bougie avec une brosse métallique.
3- Mesurer visuellement l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. L'écartement doit être de 0.6 à 0.7 mm. Vérifier que la rondelle de la bougie d'allumage est en bon état et visser la bougie à la main pour éviter d' endommager les filets.
4- Après avoir mis la bougie en place, la serrer à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.

NB : pour l'installation d'une bougie neuve, serrer d'1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une ancienne bougie, serrer de 1/8 – ¼ de tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

9.4 Contrôle des boulons, écrous et vis

Un contrôle quotidien et minutieux de toute la visserie est nécessaire afin de prévenir tout incident ou panne.

1- Inspecter l'ensemble du groupe électrogène avant chaque démarrage ainsi qu'après chaque utilisation.
2- Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu

NB : Le serrage des boulons de culasse sera effectué par un spécialiste.

3- Lors d'une intervention sur les pots d'échappement et les grilles de protection, veillez systématiquement remplacer les vis de fixation des grilles de protection et serrer ces vis à la clé à choc. Cette intervention devra être réalisée par un spécialiste.

9.5 Nettoyage du groupe

1- Enlever autour du pot d'échappement toutes les poussières et débris et nettoyer le groupe à l'aide d'un chiffon et d'une brosse (lavage au jet d'eau est déconseillé, et le nettoyage avec un nettoyeur haute pression est interdit).
2- Nettoyer avec attention les entrées et sorties d'air moteur et alternateur.
3- Vérifier l'état général du groupe et changer les pièces défectueuses le cas échéant.

9.6 Commande des pièces de rechange

Précisez toujours sur le bon de commande des pièces de rechange, le modèle, le N° du modèle, et le N° de série du groupe.
Informations se trouvant sur la plaque d'identification
Toujours utiliser les pièces d'origine pour la maintenance la réparation.

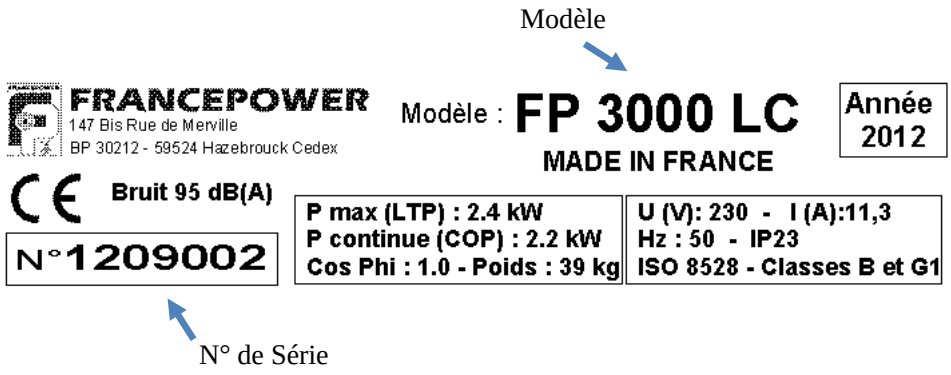
Modèle
FRANCEPOWER
147 Bis Rue de Merville
BP 30212 - 59524 Hazebrouck Cedex
Modèle : FP 3000 LC
MADE IN FRANCE
Année 2012
CE
Bruit 95 dB(A)
N°1209002
P max (LTP) : 2.4 kW
P continue (COP) : 2.2 kW
Cos Phi : 1.0 - Poids : 39 kg
U (V): 230 - I (A):11,3
Hz : 50 - IP23
ISO 8528 - Classes B et G1
N° de Série

10. Entreposage

10.1 Groupe électrogène

En cas de stockage du groupe pendant de longues périodes, il est nécessaire que celui-ci soit installé dans un endroit sec et ventilé, en position horizontale, il faut en outre s'en tenir aux procédures de prévention, comme indiqué ce dessous pour éviter tout dommage éventuel.

10.2 Moteur

S'en tenir scrupuleusement aux prescriptions indiquées dans le manuel du moteur.

10.3 Batterie

Retirer la batterie, la recharger et la déposer dans un endroit sec n'étant pas excessivement chaud ou froid (moins de 0°C ou plus de 30°C). La recharger une fois par mois. Débrancher tout d'abord de la batterie le câble négatif (-) puis le câble positif (+). Pendant l'installation de la batterie, brancher tout d'abord le câble positif (+) puis le câble négatif (-).

10.4 Huile et Carburant

1- Quand le moteur est encore chaud, vidanger l'huile du carter et mettre de l'huile neuve de qualité appropriée. L'huile est un produit toxique – Ne pas inhaler les vapeurs d'huile risque d'intoxication.
2- Ouvrir et enlever les capotages de maintenance et d'accès à la bougie.
3- Déconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis enlever la bougie d'allumage.
4- Verser environ une cuillère à soupe d'huile-moteur propre dans l'orifice de la bougie.
5- Vidanger le réservoir de carburant dans un bidon approprié en mettant le contacteur de démarrage sur « off », puis en dévissant la vis de drainage du carburateur.
6- Saisir la poignée du lanceur puis tirer ¾ fois sur la poignée du lanceur pour vidanger complètement le carburateur et répartir l'huile dans le cylindre.
7- Mettre le contacter de démarrage sur OFF, revisser la vis de drainage du carburateur, remettre en place et serrer la bougie d'allumage, reconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis refermer les capotages.
8- Saisir et tirer doucement la poignée du lanceur-ré enrouleur jusqu'à sentir une résistance puis lâcher la poignée et stocker le groupe dans un endroit propre et sec.

11. Identification et réparation des pannes

Le Moteur ne démarre pas	Causes probables	A faire
	Groupe mis en charge pendant le démarrage	Enlever la charge
	Niveau d'essence insuffisant	Faire le plein d'essence
	Commande sur Off	Mettre la commande sur On
	Alimentation en carburant obturée ou fuyante	Faire remettre le système en état de marche
	Filtre à air Obturé	Nettoyer le filtre à air
Le Moteur s'arrête	Causes probables	A faire
	Ouvertures de ventilation obturées	Nettoyer les protecteurs d'aspiration et de refoulement
	Surcharge probable (indicateur de surcharge allume)	Contrôler la charge, attendre 30sec et redémarrer
Pas de courant électrique	Causes probables	A faire
	Disjoncteur déclenché (courant continu)	Mettre le disjoncteur en service
	Disjoncteur défectueux (courant continu)	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Prise femelle défectueuse	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Cordon d'alimentation des appareils défectueux	Changer le cordon
	Alternateur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer
Déclenchement disjoncteur	Causes probables	A faire
	Equipement ou cordon défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer

12. Caractéristiques Techniques

	FP 3000 LC	FP 4000 LC
Génératrice	NSM	NSM
Type	ES 80 C	SE 100 D
Puissance Service Continu S1	2.7 KVA – 2.2 KW	3.5 KVA – 2.8 KW
Puissance Service Secours S2	3.0 KVA – 2.4 KW	3.8 KVA – 3.0 KW
Courant	Monophasé	Monophasé
Moteur	LONCIN	LONCIN
Type	G 200 F	G 270 F
Cylindrée	196 CM3	270 CM3
Puissance	6.5 Ch	9 Ch
Carburant	Essence	Essence
Capacité Réservoir	3.8 l	6.8 l
Démarrage	Manuel	Manuel
Batterie	-	-
Classe de Qualité	B	B
Classe de Performance	G1	G1
Longueur (mm)	630	770
Largeur (mm)	430	490
Hauteur (mm)	470	520
Poids (kg)	40	55
Niveau sonore Lwa	95 db(A)	96 db(A)

	FP 5000 LC	FP 7000 LC
Génétrice	NSM	NSM
Type	SE 100 E	SE 100 G
Puissance Service Continu S1	4.6 KVA – 3.7 KW	6.0 KVA – 4.8 KW
Puissance Service Secours S2	5 KVA – 4 KW	6.5 KVA – 5.2 KW
Courant	Monophasé	Monophasé
Moteur	LONCIN	LONCIN
Type	G 340 F	G 390 F
Cylindrée	337 CM3	389 CM3
Puissance	11 Ch	13 Ch
Carburant	Essence	Essence
Capacité Réservoir	6.8 l	6.8 l
Démarrage	Manuel	Manuel
Batterie	-	-
Classe de Qualité	B	B
Classe de Performance	G1	G1
Longueur (mm)	780	780
Largeur (mm)	520	520
Hauteur (mm)	560	560
Poids (kg)	68	70
Niveau sonore Lwa	97 dB(A)	101 dB(A)

13. Déclaration sur le bruit aérien

La Norme 2000/14/CE

Le sigle

signale la conformité à la directive 2000/14/CE sur les niveaux sonores. Seuls les groupes ayant un astérisque (●) y dérogent et sont, de ce fait, exclusivement réservés à une utilisation dans un pays non assujetti à cette directive (hors UE et pays affiliés) ou réservés à une utilisation à l'intérieur d'un bâtiment bien ventilé.

Modèle	Niveau sonore Lwa
FP 3000 LC	95 dB(A)
FP 4000 LC	96 dB(A)
FP 5000 LC	97 dB(A)
FP 7000 LC	101 dB(A)

14. Garantie

Conditions de garantie

La Société FRANCEPOWER garantie ses produits pour une période de :

- 12 Mois à usage Professionnel
- 6 Mois à usage Location
- 24 Mois à usage privé

Ceci à compter de la date d'achat sur présentation de la facture d'achat.
Pendant cette période, FRANCEPOWER s'engage à remplacer ou réparer gratuitement le matériel concerné.

Sont exclues de la garantie, les pannes issues des causes suivantes :

- Délai de garantie dépassé
- Usure normale
- Utilisation maladroite
- Manque d'entretien
- Mauvais branchement
- Mauvaise installation
- Modification non autorisée sur le matériel
- Utilisation de combustibles ou lubrifiants non adaptés
- Réparations effectuées par un personnel non autorisé
- Dommages accidentels

Sont exclues également :

- Les dépenses concernant le transport
- Le déplacement du personnel technique au domicile du client

Le non respect des échéances de règlement annule et substitue toutes les précédentes conditions et ne peuvent être modifiées sinon par écrit.

Les spécifications de ce manuel peuvent être changées sans préavis.
Les descriptions et illustrations de ce manuel ne sont fournies qu'à titre indicatif et peuvent ne pas correspondre exactement à votre groupe électrogène.

FABRICANT

FRANCEPOWER
francepower@francepower.fr
147 Bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél : (33) 03 28 50 92 30
Fax : (33) 03 28 50 92 31

www.francepower.fr

DISTRIBUTEUR

FRANCEPOWER
francepower@francepower.fr
147 Bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél : (33) 03 28 50 92 30
Fax : (33) 03 28 50 92 31

www.francepower.fr

Réf 37 – 2013 - 004 LC